

extorsion de fond par un étranger

Par **didilexo**, le **08/03/2006** à **16:49**

Jeune étudiante de 21 ans, je suis allée en tunisie cet été. je suis sortie avec un animateur qui m'a fait croire à l'amour. enfin bref, je suis retournée là bas, tout s'est parfaitement bien passé. puis il m'a parlé de problèmes d'argent, il devait payer une importante somme pour ne pas faire le service militaire, puis il devait payé une somme non négligeable pour des soins et médicaments pour un cancers du pancréas. il m'appelait en pleurant de douleur, me faisait parler à sa soeur quand il avait trop mal... bref j'ai cru à tout cela, et je lui ai envoyé l'argent. puis il ne m'appelait que pour de l'argent, j'ai commencé à avoir des doutes sur sa sincérité et une jeune femme qui était en vacances en Tunisie était au courant de tout est entrée en contact avec moi. Elle m'a tout expliqué. bref, j'ai compris que je m'étais fait voler 1700 euros, soit plus de la moitié de ce que je possédais.

Je voulais donc savoir s'il était possible de faire quelque chose dans mon cas. j'ai conservé tous les tickets de la western union. Merci

Par **Yann**, le **08/03/2006** à **18:05**

Inutile de multiplier les messages identiques, d'autant plus qu'il y a déjà eu une réponse apportée.

Pour ceux qui souhaitent réagir, merci de le faire dans la partie adéquate, là ou le premier message a été posté.

à savoir : <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=2546>

Je ferme.